

COMMUNE DE
Saint-Branchs

Dans le cadre des élections municipales 2026, la commission de contrôle s'est réunie le 17 décembre 2025.

Nous vous informons que vous pouvez vous rendre en mairie pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales arrêtées au 18 décembre 2025.

Si vous avez changé d'adresse, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie afin de procéder à toute modification.

Nous vous rappelons également que les inscriptions sur les listes électorales s'achèvent le 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne et le 6 février 2026 pour les inscriptions papier.

Le secrétariat de la mairie reste à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire par mail à mairie@saint-branchs.fr ainsi que par téléphone au 02 47 26 30 15.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'années,

Cordialement,

Le service administratif de la mairie de Saint-Branchs

